



POUR INFORMATION

DU « Pratiques de soins en Hydrothérapie et Bien-être » Titre Professionnel Agent Thermal

TARIFS ANNUELS 2025/ 2026

FRAIS DE FORMATION : La formation comprend deux modules.

	Individuel	Formation continue
Titre RNCP « Agent Thermal »	2 100,00 €	Possibilité de CPF
Certification « Praticien-ne en Massages Bien-être »	2 520,00€	
TOTAL	4 620,00 €	

Inclus :

- L'inscription obligatoire à l'université de Bordeaux,
- L'inscription obligatoire à la FFMBE,
- Les frais pédagogiques.

Prévoir en plus :

- vos frais de déplacement (stages, visites de sites...)
- vos frais d'hébergement,
- vos frais de stages.

Un acompte de 400 € sera demandé lors de votre confirmation d'acceptation dans cette formation (après l'entretien du mois de juin). **Il sera déduit de votre facture.**

REGLEMENT DE LA FORMATION

Pour une personne en individuel :

L'étudiant recevra en début d'année une facture globale. **Le prélèvement automatique sera obligatoire (du 10/10 au 10/06)**. L'avance sur scolarité de 400 € sera déduite de la facture.

En cas de désistement de votre part après acceptation de votre candidature, les 400 € d'avance sur scolarité seront acquis à l'établissement.

Pour une personne prise en charge par un organisme payeur.

La personne verse l'avance sur scolarité de 400 € comme demandé pour les étudiants en individuel. Lorsque le dossier financier est accepté à 100 %, cette somme lui est rendue.

En cas de désistement de votre part après acceptation de votre candidature, les 400 € d'avance sur scolarité seront acquis à l'établissement.

En cas de refus de prise en charge par un organisme payeur, prendre contact avec le secrétariat des études le plus rapidement possible.

RESTAURATION

Les étudiants qui désirent manger au self peuvent acheter des tickets de repas au service comptabilité. Tarif du ticket à l'unité pour 2024-2025 : 8,80€.